

Compte Rendu de la 19 ème réunion CEM du 1er Février 2023.

Membre présents :

- Marianne Sabido
- Maryse Laval
- Marie - Françoise Darnis
- Daniel Bonnefoucie
- Gérard Jannot
- Damien Martinez
- Lise - Marie Fricou
- Yves lacaze
- Marlène Monbertrand

Absents / excusés :

- Jean Pierre Theil - excusé
- Monique Thiriot- excusé
- Deborah Lavigairie
- Florian Dupuy
- Genevieve Cayrecastel- excusé
- Marie Paule Moulène- excusé
- Philippe Moroci- excusé

Catherine Roussies- Letessier, quitte la commission.

- ✓ Etienne Dechanet ayant déménagé, il n'est plus habitant de la commune de fait hors CEM et a démissionné.

Ordre du jour :

- Validation du CR n°18
- Retour sur la rencontre avec le maire, (Lise -Marie, Philippe, Marianne).
- Point sur l'avancement du projet Arboretum
- Projet maraîchage, Florian se retrouve seul à piloter le projet quelle solution envisageable.
- Nouvelle campagne de communication pour intégrer des villageois à la CEM.
- Qu 'en est 'il au sujet de la grangette, du terrain communal, de l'adressage ?
- Projet fresque mural sous l'ancien lavoir (Lise – Marie, Yves, Marlène)
- Projet Camping- car
- Questions diverses.

Le CR n° 18 est validé en séance par les membres, néanmoins une réactualisation de la liste des membres actifs est à faire en raison des mouvements des personnes.(déménagement, démission, nouveau membre ...), voir le règlement de la CEM cf article.

Gérard, suggère de renforcer l'action éco-citoyenne en installant des petites poubelles (comme celle qui est devant la mairie) sur les lieux de passage, cela devra donner lieu à un projet de la CEM.

Retour sur la rencontre avec Mr Le Maire.

Lise Marie, Marianne, Philippe ont rencontrés Mr Le Maire pour aborder les actions attendues sur

le projet Arboretum mais aussi avoir des réponses sur le projet maraîchage.
Une rencontre avec les porteurs de projet(Florian, Etienne) devait être organisée.

Point sur le projet Arboretum.

La Fondation Crédit Agricole Pays de France, valide le projet et accorde une aide financière 30% des factures présentées soit environ 3000€

La vidéo réalisée par Philippe avec l'aide de Louis pour la présentation du dossier au Crédit Agricole sera mise à disposition des membres de la CEM.

A l'initiative de Daniel, une entrevue a eu lieu vendredi dernier (27 janvier) entre Mr Andurand, Daniel et Marlène, afin de redynamiser les démarches de création des conventions, devis forestier...

Au cours de cette entrevue une proposition de deux exemples de conventions ont ensuite permis de travailler une première ébauche en adaptant les articles à la situation, proposition qui doit être discutée et validée par Mr le maire.

Concernant les devis de travaux forestiers, Mr le maire confirme que la demande de devis d'abattage fut actée, qu'une visite des lieux avait été faite par Mr Colomb, mais qu'il n'avait rien reçu depuis. Nous lui proposons de relancer Mr Colomb.

Une convention d'accès à l'arboretum afin d'établir un circuit touristique est écrite, une copie est dans les mains de Mr Le Maire.

Mr Colomb de Comiac a envoyé son devis, une copie de ce dernier est aussi en mairie.

Lise -Marie, fait une lecture de la convention aux membres de la commission en apportant des explications juridiques, notamment sur la nécessité de faire une convention par propriétaires avec une copie du plan cadastral.

En revanche, concernant les agriculteurs, la matérialisation d'un passage avec balisage, sans contrarier l'activité agricole interroge.

Si nous rencontrons trop de difficultés, il faut revoir le circuit.

Nous attendons la validation de Mr le Maire afin qu'il mette en place la signature des conventions avec les différents propriétaires.

Un devis de l'entreprise Thamié est fait pour l'aménagement du chemin (voie Napoléonienne) et du parking de l'arboretum, celui ci est inclus dans le financement du dossier présenté au Crédit Agricole.

Nous devons être vigilant au niveau du délai des travaux si non nous risquons de perdre la subvention allouée.

Marianne doit voir avec Mr le Maire si l'agent communal peut faire un nettoyage avec le gyrobroyeur, car les ronces gagnent à nouveau.

Projet maraîchage :

Marianne s'occupe de contacter Florian pour connaître son positionnement en tant que porteur du projet et ses intentions en qualité de membre. Après quoi la commission prendra une décision sur le devenir de ce projet.

Complément d'informations :

Retour sur la rencontre du Jeudi 09 février avec Mr le Maire :

La délégation (Marianne, Daniel, Marlène) a été reçue à 10h par Mr le Maire, nous avons obtenus des engagements et planifier des actions sur le projet de l'Arboretum.

Mr Andurand veut que ce projet aboutisse, il souhaite envoyer un signal positif de la CEM et de la municipalité aux Aynaçois (es).

Pour lui ce projet est en deux temps et nous prenons les choses à l'envers, la convention est prématurée au vu des contraintes de passage.

Néanmoins, la sécurisation de l'accès reste la priorité de la mairie.

Avant toute chose, il faut se concentrer sur la première partie du projet, notamment l'aménagement du chemin d'accès à l'arboretum par la voie Napoléonienne en partant du bourg, et la remise en état du site.

Ensuite, la prochaine étape sera d'envisager la seconde partie du projet (la convention avec l'agriculteur).

Concernant les travaux forestiers, il y a 2 devis :

L'entreprise Thamié pour un montant de 1560 € pour une estimation de 2 jrs de travail.

Et celui du forestier de Comiac Mr Colomb qui est de 600€ par jour (le devis est établi sur une estimation de 3 jrs de travail).

Mr le maire valide et confirme par mail le devis de Mr Colomb. La date des travaux est pour début mars, Marlène est chargée des relations entre le forestier /mairie.

Mr le Maire est désireux de mettre le bois récupéré à disposition des personnes à faibles revenus se chauffant au bois.

En revanche, au niveau de la convention entre Mr Dardenne / Mairie, Mr le maire s'en occupe, Daniel fait le lien entre Mr Dardenne / mairie.

Projet fresque Murale : la proposition du graffeur de Brive validée par les membres de la CEM ne convient pas à Mr le maire.

Il aspire à un trompe l'oeil, un dessin qui serait une invitation au voyage...

Marlène, a fait un mail au graffeur en lui demandant de faire une proposition de dessin en prenant en compte les idées de Mr le maire.

De fait le projet fera l'objet d'un passage en commission début mars avant d'être présenter au conseil municipal.

Nouvelle campagne de communication et de recrutement.

Utilisé les applications déjà en place : illiwap (Marianne voit avec Mr le maire), le bulletin municipal, le site internet de la commune, La Vie à Aynac.

Qu'en est 'il au sujet de la grangette, le terrain communal du Trieu, de l'adressage.

Concernant la grangette et le terrain communal Marianne nous informe que ce n'est pas la priorité de la commune.

Au niveau de l'adressage une réunion publique est en préparation pour le 24 Mars.

Projet de la fresque murale sous l'ancien lavoir.

L'idée d'une fresque murale sur le grand mur gris de l'ancien lavoir est en cours d'élaboration pour rendre cet espace plus gai et plus accueillant.

Une association Marivaloise et un graffeur de Brive ont été contactés pour la réalisation d'une fresque murale sur la thématique de l'eau et /ou du lavoir.

chacun d'eux a fait une proposition de dessin et de devis, présenté à la commission.

L'ensemble des membres présents ont votés pour la proposition du graffeur de Brive, car la proposition de l'association Marivaloise est une copie d'un tableau de lavandière que l'on trouve très facilement sur internet.

Une demande de débordement du dessin au sol est demandée, la demande de croquis et devis est en cours.

La CEM valide le projet pour une présentation au prochain conseil municipal.

Projet camping- car.

Ce projet est en attente de son passage en conseil municipal.

Le fonctionnement du framadate.

Quelques difficultés ont été rencontrées. A revoir pour la prochaine convocation.

Une délégation de la CEM (Marianne, Marlène, Daniel) doit avoir un RDV avec Mr le maire courant semaine prochaine concernant l'Arboretum.

Une réunion de la CEM est de même demandée et prévue la semaine qui suit la réunion du conseil municipal.

Recrutement des nouveaux membres :

Marianne fera une annonce sur la page Facebook « La vie à Aynac » .

Actuellement elle en est la rédactrice et souhaite (des aides) pour les annonces de publications afin d'alimenter le contenu de cette page.

Une annonce de recrutement de nouveaux membres CEM sera également faite sur le site internet de la Mairie.

La prochaine réunion du conseil municipal se teindra la dernière semaine de Février.
Le projet « Aire de camping cariste » sera à l'ordre du jour .

Fin de la rencontre 11h15 .